

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Affaires Juridiques & Gestion des
Assemblées**

Affaire suivie par Claudine LATOUCHE

Tel : 03.27.53.75.15

Réf. : **VSF / CL / JR / IT**

Direction Générale des Services :
DGA des Politiques Municipales :
DGA des Moyens généraux :
DGST :
Service des Ressources Humaines :
Service des Marchés Publics :
Classeur 3^{ème} :
Services Extérieurs :

Date de la convocation : premier octobre

L'an deux mille quatorze

Le huit octobre à dix-sept heures,

**Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie,
sur la convocation et sous la présidence de :**

Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE.

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J.-P. COULON - M. GAMRA - N. LEBLANC - M.-C. MORETTI - M.-C. LALY - N. GOMES GONCALVES - B. MORIAME - M. DANNEELS - M. GRAS - C. DEROO - A. NEZZARI - Y. ZUMSTEIN - C. DEMUYNCK - J. PAQUE - J. MICHAUX - G. CAMBRELENG - P. MATAGNE - C. DEMOUSTIER - P. NESEN - A. PIEGAY - R. PILATO - S. SERHANI - D. DEJARDIN - S. LOCOCCILO - N. REFFAS - S. CORDIER - F. LEFEBVRE - N. TAJDIRT - J.-Y. HERBEUVAL - R. PAUVROS - C. SAVAUX - M.-P. ROPITAL - C. DI POMPEO - S. ZATAR - N. MONTFORT - X. DUBOIS - M. GABET - L.-A. DE BEJARRY

EXCUSES ayant donné pouvoir : M. GAMRA (à MC MORETTI) - N. TAJDIRT (à J.-P. COULON) - J.-Y. HERBEUVAL (à MP ROPITAL) - R. PAUVROS (N MONTFORT) - C. SAVAUX (X DUBOIS)

EXCUSES : C DEMOUSTIER - A PIEGAY

A partir de la question n° 1 : JY HERBEUVAL - R PAUVROS

ABSENTS : D DEJARDIN

A partir de la question n° 1 : MP ROPITAL - C DI POMPEO - S ZATAR - N MONTFORT

Secrétaire de séance : X DUBOIS

OBJET N° 13 : Association le FIL - Attribution d'une subvention

L'association « le FIL », une association de défense des droits fondamentaux et des droits civiques, sollicite une subvention exceptionnelle.

Cette association est très impliquée dans la lutte contre les discriminations et la défense du droit des personnes homosexuelles.

Elle affiche notamment l'ambition de vouloir faire le lien entre les jeunes et leurs familles pour rétablir le dialogue.

Cette association reçoit dans ses permanences des jeunes expulsés, ou sur le point de l'être, par leur famille, parce qu'ils sont homosexuels.

Certains se trouvent dans des situations d'extrême précarité, sans ressources.

L'action du « FIL » s'organise autour de trois axes principaux :

- La réponse aux situations d'urgence,
- La prévention par la pédagogie,
- Un travail autour de l'acceptation et de l'estime de soi.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'accorder une subvention exceptionnelle pour un montant total de 1 000 € à l'association « le FIL ».

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

Avec : 2 votes CONTRE (L-A DE BEJARRY - M.GABET)

- **Accorde** une subvention exceptionnelle pour un montant total de 1 000 € à l'association « le FIL ».

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire de Maubeuge,

Arnaud DECAGNY